

Instances départementales : CAPD

Une réunion de la CAPD aura lieu mardi 5 mars à 10 heures. A l'ordre du jour : avancements d'échelon, liste d'aptitude directeurs d'école, coordonnateurs RPI et incidences des mesures de carte scolaire. Vous pouvez nous joindre dans l'après-midi à la permanence 03 29 82 00 82 ou par mail.

Mouvement départemental : un projet ministériel bâclé / une circulaire départementale déséquilibrée !

Les services départementaux s'apprêtent à mettre en œuvre de nouvelles modalités d'affectation départementales des enseignants du premier degré. Ces modifications initiées par le ministère respecteront-elles mieux les vœux des personnels ou dégraderont-elles leurs conditions d'exercice ? [Lire la suite](#)

Pour ce qui concerne **le département des Vosges**, alors que le DASEN a fait voter les nouvelles règles en CTSD contre l'avis de toutes les organisations syndicales. Des changements très importants et graves de conséquences vont être mis en place. Le Sgen-CFDT a alerté lors de chaque instance sur les risques à appliquer ces mesures. Un nouveau groupe de travail a été convoqué pour le 8 mars, à 12 jours de l'ouverture du serveur, mais celui-ci ne devrait porter que sur des points techniques. Ce que nous redoutons est en train de voir jour, une grande improvisation avec peu de délai pour prendre connaissance des nouvelles règles, une réduction des mutations et à terme l'impossibilité d'exercer son droit à muter. **En bref, encore une dégradation des conditions d'exercice.**

Mouvement rappel : demande de priorité au titre du handicap ou pour raisons médicales graves

Le dossier de demande doit être transmis à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Vosges - Pôle 1er Degré **pour le 28 février 2019**, délai de rigueur. [L'information sur PIAL](#)

Temps partiel 2019 - 2020

Une circulaire ainsi que les imprimés de demande concernant le temps partiel et de réintégration à temps plein des enseignants du 1er degré pour l'année scolaire 2019-2020 a été publiée sur PIAL. Les demandes d'exercice à temps partiel ou de réintégration à temps plein sont à transmettre à la DSDEN des Vosges sous couvert de l'IEN de circonscription pour le **29 mars 2019**, délai de rigueur. [La circulaire](#)

Mouvement inter-degrés d'enseignants titulaires coordonnateurs d'ULIS et d'enseignants référents ASH

Une note d'information parue sur PIAL détaille les modalités de candidatures à un poste de coordonnateur d'ULIS ou d'enseignant référent ASH. Sont concernés les enseignants du premier degré, titulaire du CAPPEI ou d'un titre équivalent. Les dossiers de candidatures (fiche, lettre de motivation et CV) seront à transmettre en **un seul fichier pdf**, à la DSDEN avec copie à la DPE (ce.dpe@ac-nancy-metz.fr) au plus tard pour le **vendredi 15 mars 2019**.

Accès au corps des IEN par liste d'aptitude

Une note de service rectoriale parue sur PIAL précise les conditions requises pour l'inscription sur la liste. Peuvent postuler les enseignants :
- appartenant à un corps d'enseignement du premier ou du second degré, d'éducation ou d'orientation, ou

au corps des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;
- et justifiant de dix années de services effectifs en cette qualité.

Les candidatures devront parvenir au service DPAE 4 pour le **vendredi 8 mars 2019**, délai de rigueur. [La note de service rectoriale](#)
[La note de service parue au BO n° 6 du 7 février](#)

Indemnité Différentielle des Professeurs des Écoles

Après plusieurs mois de blocage, le versement de l'IDPE est enfin débloqué... Les ex-instits verront donc cette indemnité de nouveau payée.

S'il y a bien un sujet sur lequel toutes les organisations syndicales sont intervenues auprès de la DGRH (la dernière intervention du Sgen-CFDT datant de décembre dernier) mais aussi de la DAF, l'IDPE en est le parfait exemple. En effet, depuis moins de deux ans, le logiciel gérant la mise en paiement de l'IDPE aux ex-instits ne permettait plus aux DSDEN de rémunérer correctement les personnels concernés. La DAF a donc informé les membres du CTMEN que la mise à jour du logiciel sera livrée auprès des DSDEN à la mi-mars 2019; l'impact salarial, avec rétroactivité, se fera dans le meilleur des cas en avril voire mai 2019. C'est donc une longue bataille de plusieurs mois, de tous les syndicats, qui trouve une issue favorable... certains PE ayant un « manque à gagner » allant jusqu'à 1800€. [Lire la suite](#)

L'école, terrain de jeu idéologique : ça suffit !

Les débats parlementaires sur le projet de loi pour une école de la confiance démontrent une fois de plus que l'École est un terrain de jeu idéologique facile. Mais ces jeux ont des conséquences plus que problématiques... Les réalités vécues par les élèves et par les personnels de l'Éducation nationale et des collectivités territoriales qui font le service public d'éducation, sont bien loin d'une partie des débats actuels. [Lire la suite](#)

Le 16 mars, la CFDT appelle à marcher pour le climat et une transition juste !

Le samedi 16 mars, des marches vont s'organiser partout dans le monde et en France. La CFDT s'associe à cette mobilisation. Avec, les travailleurs et leurs représentants, les employeurs, l'Etat, les collectivités territoriales, les associations, les citoyens nous devons tous collectivement prendre la mesure de la situation et agir pour contenir le réchauffement climatique bien en deçà de 2°C d'ici la fin du siècle. La lutte contre le changement climatique appelle des transformations profondes dans nos manières de produire, de nous déplacer et de consommer. Pour la CFDT, ces transformations ne doivent pas se faire au détriment des plus vulnérables. Progrès environnemental et social peuvent aller de pair. La transition écologique juste est l'opportunité de réduire les inégalités dans notre pays et à travers le monde. Il y a urgence.

Par ailleurs, la jeunesse descendra dans la rue le vendredi 15 mars. La CFDT apporte tout son soutien à cette jeunesse non violente et citoyenne qui, par cette mobilisation, marque sa volonté d'agir pour son avenir. Parce qu'il n'y a pas de fatalité, parce qu'il n'y a pas d'emplois sur une planète morte, **mobilisons-nous le samedi 16 mars en faveur du climat et pour une transition juste !**

Actualités CFDT

Pour une Europe plus protectrice et plus démocratique

Les élections au Parlement européen, qui représente tous les citoyens de l'Union européenne (UE), vont se dérouler du 23 au 26 mai 2019. En France, le scrutin aura lieu le 26. Les Eurodéputés que nous élirons à cette occasion auront un rôle de premier plan pour définir l'avenir de l'Europe. Pour la CFDT, ils devront relever six défis majeurs. [En savoir plus](#)

Bons plans :

- ♦ **Maths : les nombres décimaux.** Découvrir ou revoir les nombres décimaux , aborder les opérations avec des décimaux grâce un petit atelier « Ticket de caisse ». [Le lien](#)
- ♦ **M@ths en-vie : les défis 2019.** Le thème de cette année est "Jouons ensemble aux mathématiques". [Le lien](#)
- ♦ **Maths : des activités niveau maternelle et premier degré.** L'Apmepl met en ligne des jeux mathématiques de la maternelle au lycée. Ce sont des dizaines de jeux mathématiques qui vous attendent. [Le lien](#)
- ♦ **Lecture : un jeu québécois pour la compréhension.** Le jeu vidéo Grimoire invite à libérer des personnages en répondant à des questions de compréhension sur des extraits de littérature jeunesse. Il travaille la compréhension pour des enfants de niveau ce2 à 6ème. [Le lien](#)